



INFORMATION DU GROUPE SOCIALISTE AU PARLEMENT EUROPEEN

Contact: Solange Hélin-Villes

GSM:+32476-510172

Bruxelles, le 20 septembre 2007

LES SEPT COMMANDEMENTS SOCIALISTES POUR CONCILIER FLEXIBILITE ET SECURITE SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI

Le Groupe socialiste au Parlement européen a réuni, aujourd'hui à Bruxelles, le commissaire européen responsable des Affaires sociales, Vladimir Spidla, le Secrétaire général de la Confédération européenne des Syndicats John Monks et de nombreux experts pour débattre sur le thème "Flexicurité ou flexploitation? Le travail atypique en Europe".

Un titre jugé d'emblée "provocateur" par le commissaire Spidla, très "politique", par le chef de file des Syndicats européens, John Monks.

"Au coeur du débat, il s'agit de voir comment nous gérons nos sociétés et l'équilibre dans les relations entre employeurs et travailleurs dans une économie mondialisée", a rappelé M. Monks.

"Aujourd'hui la confiance n'existe pas à l'égard de la flexicurité dans de nombreux pays d'Europe, car les travailleurs voient la flexibilité mais pas la sécurisation des parcours professionnels. Si les employeurs bénéficient de plus de souplesse, il faut de nouveaux droits garantis en contrepartie pour le travailleur quelque soit son type de contrat ", déclare Harlem Désir, vice-président du Groupe socialiste pour les questions sociales.

"Les pays nordiques sont parvenus à mettre en place un modèle de flexicurité, grâce au dialogue social et à la négociation de conventions collectives", souligne Ole Christensen, chargé de rédiger le rapport du Parlement européen sur ce thème. "Par conséquent, il est impératif que les Etats membres laissent aux partenaires sociaux le soin de créer le bon équilibre entre flexibilité et sécurité, seuls capables d'y parvenir."

"Ce modèle nordique ne peut pas être exporté tel quel dans le reste de l'Europe mais on peut s'en inspirer", explique Stephen Hughes, le porte-parole des Socialistes pour les questions sociales. "C'est ce que nous avons essayé de faire en identifiant sept principes communs pouvant répondre aux nouveaux besoins de l'économie européenne et servir de référence aux Etats membres".

Ces principes sont détaillés dans une contribution qui a été transmise aujourd'hui à la présidence portugaise du Conseil des ministres et au commissaire Spidla. Ces principes sont les suivants:

- Une main d'œuvre qualifiée et capable de s'adapter notamment grâce à l'apprentissage tout au long de la vie,
- Mesures contre le travail précaire et les pratiques d'emploi abusives
- Mettre fin à la segmentation du marché du travail

- Dialogue avec les syndicats notamment par la promotion d'un syndicalisme vigoureux et la négociation de conventions collectives
- Egalité hommes/femmes, ce qui suppose des mesures pour concilier vie professionnelle et vie familiale
- Un cadre macro-économique pour la croissance et l'emploi par une meilleure coordination des politiques macro-économiques et budgétaires des Etats membres
- Intégration des stratégies nationales de flexicurité dans les programmes nationaux de la stratégie de Lisbonne.

L'intégralité du document sera bientôt disponible sur le site internet du Groupe socialiste:
www.socialistgroup.eu